

# Services d'assurance immobilière

## Entretien printanier du condo



### Se préparer au printemps : ce que les gestionnaires de copropriétés doivent savoir en assurance

De nombreux facteurs peuvent affecter votre immeuble pendant l'hiver; il est donc recommandé d'intégrer une inspection printanière à votre routine de maintenance annuelle.

Un programme classique de prévention de risques comprend généralement une liste de contrôle et un protocole permettant aux copropriétaires de signaler les urgences dans l'immeuble et les questions nécessitant une attention particulière, ainsi qu'une politique de gestion immobilière. Une communication claire de ce programme auprès des copropriétaires augmentera les chances de participation et son efficacité. Une fois que vous avez établi cette communication bilatérale, vous devez prendre plusieurs autres mesures pour maintenir l'immeuble en parfait état.



**Inspectez l'enveloppe du bâtiment** : examinez la façade, les fenêtres, les gouttières et le toit du bâtiment pour détecter tout signe de dommages causés par l'hiver pouvant donner lieu à des réclamations.



**Réveillez votre main verte** : taillez les arbres, retirez les plantes mortes et les branches cassées, renouvelez le paillis et redonnez tout son éclat à votre immeuble !



**Entretenez les aires de stationnement** : débarrassez-vous des débris et réparez les fissures et les nids-de-poule pour réduire les risques de chutes et de glissades, ainsi que les réclamations pour dommages matériels.



**Vérifiez la conformité des systèmes de sécurité** : testez les caméras, les interphones et les systèmes d'accès afin de protéger vos biens des actes de vandalisme et des vols.



**Optimisez la gestion des déchets** : veillez à ce que les procédures de collecte des ordures et de tri soient efficaces et à ce que les poubelles soient propres, hermétiques et facilement accessibles.



**Planifiez un programme de maintenance** : entretenez les ascenseurs, les réseaux d'incendie et autres équipements essentiels pour assurer leur bon fonctionnement.



**Assurez-vous que vos systèmes de CVC respectent les normes d'assurance** : faites appel à des professionnels de CVC pour inspecter, nettoyer et entretenir vos installations.



**Inspectez régulièrement vos systèmes de plomberie** : il est important d'entretenir et de vérifier régulièrement vos systèmes de plomberie.



**Assurez-vous que les entrepreneurs disposent d'un certificat d'assurance** : veillez à ce que toutes ces personnes bénéficient d'une couverture d'assurance adéquate.



**Réagissez aux incidents** : des accidents peuvent survenir et entraîner des blessures pour les occupants, le voisinage ainsi que des dommages matériels en lien avec l'immeuble.



#### Nous sommes là pour vous aider !

Pour plus d'informations sur nos services, rendez-vous sur notre site web.

[bflcanada.ca/fr/services-assurance-immobiliere/](https://bflcanada.ca/fr/services-assurance-immobiliere/)

**Clause de non-responsabilité:** Ces renseignements sont fournis à titre indicatif seulement et ne pourraient en aucun cas se substituer aux conseils d'un professionnel.